

**QUESTIONS RELATIVES AUX CONSULTATIONS DE RESTAURATION  
DE LA CITE DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS**

**POUR L'ENSEMBLE DES CONSULTATIONS :**

**VISITE DES LOCAUX :**

Il est possible de visiter les locaux. La personne à contacter est Victor Sabatier, chargé de mission auprès de la Direction générale, dont voici les coordonnées :

- [vsabatier@cite-musique.fr](mailto:vsabatier@cite-musique.fr),
- Par téléphone au 01 44 84 45 52 ou au 06 61 80 36 31.

**CALENDRIER DE LA PROCEDURE ET DOCUMENTS :**

Le calendrier de procédure des différentes consultations est prévu comme suit :

- 14 mars 2023 : dépôt des candidatures et des projets d'offres,
- 2<sup>nd</sup>e moitié de mars et début avril 2023 : analyse des candidatures et audition des postulants dont la candidature a été acceptée,
- 11 avril 2023 : remise par les postulants des offres définitives tenant compte des négociations intervenues pendant les auditions,
- Dans la semaine du 17 avril 2023 : signature des contrats avec les lauréats.

L'ensemble des informations disponibles sont communiquées et présentées aux candidats par les dossiers de consultation et par le présent document de questions-réponses. Ainsi, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris ne prévoit pas de communiquer des cahiers des charges plus détaillés que ceux déjà inclus dans les dossiers de consultation.

**EXPLOITATION ACTUELLE - RESSOURCES HUMAINES :**

Les espaces du Balcon, de l'Atelier, du Foyer et les bars d'entracte sont aujourd'hui exploités par un même opérateur, qui répartit ses salariés et les mutualise entre les différents espaces.

La masse salariale totale s'élevait à 1.375.000 euros en 2019. Depuis, du fait de la crise sanitaire, l'opérateur a réduit la masse salariale permanente pour recourir majoritairement à des contrats courts. A la date du 20 février 2023, l'opérateur confirme que treize (13) salariés sont actuellement en poste. Nous invitons les candidats à consulter en annexe les listes de ces contrats, incluant l'ancienneté et les salaires. L'opérateur indique que ces salariés ne bénéficient pas de 13<sup>e</sup> mois ni de RTT.

Des locaux sociaux sont disponibles à proximité des cuisines du restaurant Le Balcon, situé au 6<sup>e</sup> étage du bâtiment de la Philharmonie de Paris.

**MODALITES DE LA FUTURE EXPLOITATION :**

Afin de permettre un meilleur suivi de l'exploitation, il est attendu du lauréat de chaque consultation de constituer une société qui sera titulaire du contrat d'exploitation de l'espace concerné.

## **COMMUNICATION :**

Les lauréats qui envisageraient de faire des campagnes de communication sur la réouverture des espaces devront en définir les modalités en concertation avec l'établissement, puisqu'une campagne engage nécessairement l'image de la Philharmonie de Paris et ses liens avec ses publics.

\*\*\*

## **POUR CHAQUE CONSULTATION :**

### **FREQUENTATION DE LA CITE DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS :**

En terme de fréquentation, les années 2019 et 2022 ont été les meilleures années depuis l'ouverture au public de la Philharmonie de Paris en 2015.

### **Fréquentation intéressant l'exploitation des bars d'entracte et du restaurant Le Balcon :**

La fréquentation de la Grande Salle Pierre Boulez située dans le bâtiment de la Philharmonie de Paris, qui intéresse les candidats à l'exploitation des bars d'entracte et du Balcon, a été la suivante :

- En 2019, dernière année normale d'exploitation : près de 468.000 spectateurs pour un total de 239 concerts, soit une moyenne par concert de près de 2.000 spectateurs ;
- En 2022, année de sortie de crise sanitaire : près de 390.000 spectateurs pour un total de 210 concerts, soit une moyenne par concert de plus de 1.800 spectateurs.
- En 2023, l'établissement retrouvera le volume de concerts et de fréquentation d'avant la crise sanitaire, soit environ 220/240 concerts pour une fréquentation totale de plus de 450.000 spectateurs.

### **Fréquentation intéressant l'exploitation de l'Atelier :**

La situation géographique de l'Atelier lui fait bénéficier de la fréquentation totale de l'établissement, puisqu'il est un point de passage pour le public se rendant aux expositions de la Philharmonie de Paris et à l'espace Philharmonie des enfants, mais également pour le public se rendant aux concerts en soirée.

Ainsi, en 2022 :

- près de 110.000 personnes ont participé à une activité éducative destinée aux enfants et aux familles, dont près de 89.000 à la Philharmonie des enfants, et
- plus de 200.000 personnes ont visité une exposition présentée à la Philharmonie de Paris (expositions Hip Hop et Musicanimale).

L'Atelier bénéficie enfin du passage des salariés de l'établissement, des musiciens des orchestres résidents et des prestataires de service (sécurité, nettoyage, etc.), soit près de 1.000 personnes présentes quotidiennement sur le site.

### **Fréquentation intéressant l'exploitation du Foyer :**

Le Foyer (dit « des musiciens ») est fréquenté par les musiciens résidents de l'Orchestre de Paris et par les personnels de la technique de scène (éclairagistes, etc.), mais également par les salariés de l'établissement. Cet espace accueille aussi les musiciens des orchestres en tournée accueillis par l'établissement. Chaque année, près de 220 concerts sont donnés par l'Orchestre de Paris et par les orchestres en tournée.

Afin de participer à l'accueil des artistes venant donner un concert à la Philharmonie de Paris, l'opérateur actuel du Foyer leur fournit une boisson chaude et un en-cas sucré, sur présentation d'un coupon. Il est attendu du futur opérateur du Foyer de poursuivre cette prestation d'accueil.

### **Quelles sont les estimations de fréquentation pour les 5 prochaines années :**

La direction générale de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris a pour ambition d'élargir les publics de l'établissement et propose, pour ce faire, une programmation innovante toutes activités confondues (concerts et spectacles, expositions, activités pédagogiques, etc.).

\*\*\*

### **JOURS FERIES :**

La Philharmonie de Paris est ouverte au public les jours fériés, sauf le 1<sup>er</sup> mai, à Noël et le Jour de l'An.

\*\*\*

### **PRIVATISATION - ACTIVITE DE TRAITEUR :**

Les soirs où il n'y aura pas de concerts dans la Grande Salle Pierre Boulez, le futur exploitant du restaurant Le Balcon sera autorisé à accueillir des opérations de privatisation en journée et en soirée, dès lors que celles-ci ne portent pas atteinte au bon fonctionnement de l'établissement et à condition d'avoir obtenu son accord préalable. Lorsqu'un concert en soirée est prévu, la privatisation pourra avoir lieu en journée uniquement, jusqu'à 18h environ.

### **Privatisations en 2019 et en 2022 :**

Sur la base des informations communiquées par l'actuel exploitant, le chiffre d'affaires réalisé lors des privatisations réalisées à l'initiative de l'exploitant s'élève en 2019 à près de 700.000 euros HT et en 2022 à près de 350.000 euros HT.

Ces privatisations n'incluent pas les événements privés apportés par la Philharmonie de Paris à l'actuel exploitant. Les chiffres d'affaires générés par ces événements privés de l'établissement s'élèvent en 2019 à 685.000 euros HT et en 2022 à 864.000 euros HT.

L'Orchestre de Paris n'est pas une personne morale indépendante mais un département de l'établissement de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris. En conséquence, les événements de privatisation organisés par l'Orchestre sont inclus dans les privatisations présentées ci-dessus.

Pour ses propres événements, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris dispose de l'espace appelé « Grand Salon », situé au 5<sup>e</sup> étage, sous le restaurant du Balcon situé au 6<sup>e</sup> étage.

### **Activité de traiteur pour les VIP et les mécènes :**

La Cité de la musique - Philharmonie de Paris lancera prochainement une mise en concurrence pour la prestation de service de traiteur, destinée à son activité de réception de ses mécènes et de ses VIP. Sous réserve de satisfaire les conditions envisagées dans ce marché de prestation de service, les candidats à l'exploitation du restaurant Le Balcon, l'Atelier, le Foyer et les bars d'entracte sont libres de déposer une offre en réponse à cette mise en concurrence.

\*\*\*

### **CHIFFRES D'AFFAIRES - TICKETS MOYENS - CHAMPAGNE :**

#### **Chiffres d'affaires en 2019 et en 2022 :**

Les chiffres d'affaires hors taxes déclarés par l'actuel opérateur pour chaque espace sont présentés dans le tableau qui suit :

Année	Le Balcon - Passage	Le Balcon - Privatisations par l'exploitant hors horaires d'ouverture	Le Balcon - Evénements privés de l'établissement	Bars d'entracte	Atelier	Foyer
2019	770.000 €	680.000 €	686.000 €	720.000 €	374.000 €	130.000 €
2022	357.000 €	340.000 €	865.000 €	500.000 €	224.000 €	90.000 €

Ces chiffres sont des minima et ils pourraient objectivement être améliorés avec une prestation de service de qualité. L'activité d'exploitation des bars d'entracte est structurellement excédentaire. Avec un opérateur de qualité, les marges de développement du chiffre d'affaires du Balcon et les perspectives de développement des privatisations sont réelles.

#### **Tickets moyens par espaces :**

S'agissant des tickets moyens par espace :

- Balcon : le ticket moyen est de 50 euros par personne.
- Atelier et Foyer : information non communiquée par l'exploitant actuel - toutefois, les besoins satisfaits par ces espaces sont très variables puisqu'ils peuvent être une collation légère, un déjeuner sur le pouce ou encore une simple boisson chaude ou froide. Le ticket moyen n'est donc pas une information pertinente pour analyser les possibilités d'exploitation.
- Bars d'entracte (cinq (5) bars au total) : information non communiquée par l'exploitant actuel. En tout état de cause, les résultats d'exploitation des bars d'entracte ont, chaque année, été largement excédentaires.

#### **Exclusivité champagne :**

Comme indiqué dans les dossiers de consultation, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris discute actuellement avec des maisons de champagne pour accorder une exclusivité. Les candidats dont la candidature aura été retenue seront informés de l'avancement de ces discussions.

\*\*\*

### **TICKET RESTAURANT DES SALARIES DE LA CITE DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS :**

Les salariés de l'établissement ont un ticket restaurant d'une valeur de 9 euros.

\*\*\*

## **EQUIPEMENTS DU BALCON - EAUX :**

### **Equipements du Balcon :**

A son départ des locaux le 30 avril 2023, l'actuel exploitant du Balcon laissera en place l'installation de la cuisine et l'ensemble de ses équipements. Nous ne disposons pas, à ce stade, de la liste de ces équipements. Mais il s'agit d'une cuisine très vaste et extrêmement bien équipée en matériels récents comme les visites permettront de le constater.

### **Eaux :**

Le restaurant Le Balcon n'a pas de dispositif de filtrage de l'eau. Le réseau d'évacuation est commun à l'ensemble du bâtiment de la Philharmonie de Paris.

\*\*\*

## **MARKETING :**

Lors de la phase de négociation, les noms des espaces « Balcon », « Atelier » et « Foyer » pourront être discutés, selon les propositions faites par les candidats. La Cité de la musique - Philharmonie de Paris restera néanmoins seule décisionnaire des appellations de ces espaces.

Les lauréats des espaces du Balcon et de l'Atelier pourront être associés aux discussions sur le réaménagement de ces espaces.

\* \*  
\*

**Annexe - Liste des salariés de l'actuel exploitant des espaces de restauration (à la date du 9 mars 2023)**

**Salariés affectés au restaurant Le Balcon :**

Sex	Ag	Cor	Ancienneté Grou	Statut	Contrat	emploi	Horaire	Salaire de base	AN repa	Ind Transport (N)
M	51	CDI	21/11/2022	EMPLOYES	MODUEE	ECONOME	151,67	2400	84,21	42,05
M	26	CDI	05/10/2020	A.M.	MODULE	CHARGE(E) DE MISSION DEVELOPPEMENT (Banqueting)	151,67	2684,47	84,21	
F	49	CDI	02/01/2023	EMPLOYES	MODULE	COMMIS DE CUISINE	151,67	1709,28	84,21	
M	20	CDD	08/12/2021	EMPLOYES	APPRENTISSAGE 3 ANS	APPRENTI	151,67	871,75	84,21	
F	34	CDI	30/08/2022	CADRE AUTONOME	SANS PARTICULARITE	RESPONSABLE DEVELOPPEMENT (Evénementiel)	151,67	3400	84,21	42,05
M	64	CDI	01/12/2021	EMPLOYES	MODULE	PLONGEUR(EUSE)	151,67	1747,6	84,21	42,05
M	54	CDI	18/10/2021	CADRE AUTONOME	SANS PARTICULARITE	CHEF EXECUTIF	151,67	3900	84,21	42,05
M	40	CDI	17/11/2021	EMPLOYES	MODULE	CHEF DE PARTIE	151,67	2261,6	84,21	42,05

**Salariés affectés à l'Atelier des Gourmandises et au Foyer des musiciens :**

Sex	Ag	Cor	Ancienneté Grou	Statut	Contrat	emploi	Horaire	Salaire de base	AN repa	Ind Transport (N)
F	25	CDI	14/09/2022	A.M.	MODULE	RESPONSABLE POINT VENTE	151,67	2500	84,21	42,05
F	27	CDI	01/10/2019	EMPLOYES	MODULE	EMPLOYE POLYVALENT DE RESTAURATION	151,67	1709,28	84,21	
F	42	CDI	02/03/2020	EMPLOYES	MODULE	EMPLOYE POLYVALENT DE RESTAURATION	151,67	1709,28	84,21	42,05
F	22	CDI	02/03/2020	EMPLOYES	MODULE	EMPLOYE POLYVALENT DE RESTAURATION	130	1465,06	84,21	

**Salarié affecté aux bars d'entracte :**

Sex	Ag	Cor	Ancienneté Grou	Statut	Contrat	emploi	Horaire	Salaire de base	AN repa	Ind Transport (N)
M	42	CDI	12/01/2015	A.M.	MODULE	RESPONSABLE POINT VENTE	65	1025,01	36,09	36,04

\* \*  
\*